



# la Lettre Villardiens

n°49 - été 2009 **aux** Villardiens

Journal d'information de la commune de Villard de Lans

## Villard en action



Le fleurissement entre dans les politiques d'amélioration du cadre de vie et de l'embellissement de notre commune. L'accent est mis sur l'identité montagnarde.

## Vivre à Villard



20 ans pour la création de la Maison du Patrimoine, 120 ans pour le bâtiment, et un homme amoureux du Villard.

## La forêt un patrimoine indispensable

Nos forêts ne sont pas le seul fruit de la nature. Leur biodiversité est, depuis des millénaires, influencée par l'homme. Sur un territoire comme celui de Villard de Lans quels sont les rôles de la forêt ?



# Édito



## Sommaire

### Villard en action pages 3 à 5



- Colline des Bains, été 2009
- Fleurissement
- Piscine/tennis des Bains
- Parc des Bains
- Passeport biométrique
- Défibrillateur

### Dossier pages 6 à 7



#### La forêt, un patrimoine ...

### Vivre à Villard pages 8 à 11



- Deux centenaires à Villard
- Major Sanchez
- Maison du Patrimoine
- Tribune politique
- Courrier des lecteurs

### Agenda page 12



**Pendant la campagne électorale**, nous avons présenté nos idées ; en début de mandat, nous avons pris des initiatives comme l'aménagement de la route d'Herbouilly ; aujourd'hui, nous devons agir.

Les différentes simulations financières nous ont contraints à construire des budgets sobres : nous n'investirons pas 18 millions d'euros en 2 ou 3 ans comme la précédente mandature mais 8 en 6 ans !

En 2009, des études sont principalement engagées pour une programmation pluriannuelle des investissements mais aussi pour dégager les moyens nécessaires à la mise en sécurité des équipements existants. Cette programmation fixera un cap, définira des objectifs et en ces temps de crise, indiquera aux acteurs économiques le détail des chantiers que nous voulons mettre en œuvre.

Les premières études lancées concernent :

**La faisabilité d'une voie-bus** : elle reliera la station au village, avec l'espoir d'y expérimenter des transports électriques. Ce projet couplé à celui de faire du retour skieur un véritable "retour village" utilisé l'hiver par les skieurs, l'été par les promeneurs et les vélos, vise à faire de Villard de Lans un bourg où il sera possible de séjourner sans utiliser la voiture !

**La destination du Château et l'organisation de son parc ;**

**L'utilisation des 420 m<sup>2</sup> attenants au casino** qui conditionnera la restructuration de la Coupole.

Les résultats de ces études vous seront bien entendu restitués dès leur finalisation.

À côté des études, quelques travaux sont toutefois engagés pour :

**La piscine des bains** : un récent rapport de la DDAS nous oblige à engager des travaux de sécurité, faute de quoi la piscine ne pouvait pas ouvrir cet été ! Ce rapport nous amène, une fois de plus, à agir dans l'urgence. Il renvoie à l'impérieuse nécessité d'une programmation pluriannuelle !

**L'aménagement autour de la Colline des Bains** (introduction d'une animation vélo/VTT, adaptation du retour village, parkings).

**La sécurité des écoles** (2<sup>e</sup> tranche).

**Le lotissement "Cossié, Vivari"**.

Ces travaux n'occulent cependant pas l'attention portée à **la vie quotidienne : aménagement du jardin d'enfants, d'un trottoir au pré pour Tous, meilleur éclairage de la place de l'Ours, fleurissement.**

Un conseil municipal peut beaucoup quand il est animé d'une forte volonté. Il peut davantage quand les habitants sont pour lui des partenaires entreprenants : dans ce sens, je salue la création d'un nouveau groupe du Grenelle : celui des hôteliers. Sans hôtels, il ne peut y avoir de tourisme de séjour, sans séjour, de véritable politique touristique !

Les générations passées n'ont pas eu d'autres alternatives que d'inventer Villard pour faire face à divers handicaps. Les défis qui s'ouvrent, nous imposent de réinventer de nouveau notre commune, en choisissant de l'intégrer plus vite dans l'environnement, de la porter plus haut dans son mieux vivre, de la rendre plus forte dans son économie : c'est ce que nous ferons d'ici peu avec la révision du PLU.

**Chantal Carlioz**, maire de Villard de Lans

**La Lettre aux Villardiens**  
**Journal d'information de la commune de Villard de Lans**

Mairie de Villard de Lans  
Place Pierre Chabert BP 65  
38250 Villard de Lans  
Tél. 04 76 94 50 00  
Fax. 04 76 94 50 20

**Directrice de la publication**  
C. Carlioz

**Rédactrice en chef**  
S. Charles-Oddoux

**Maquette** M. Paucher

**Rédaction**  
S. Charles-Oddoux, M. Paucher,  
G. Clot-Godard, D. Guichard

**Photographies**

S. Charles-Oddoux, M. Paucher

**Comité de relecture**

A. Blanc, M. Bonnet,  
M. Fourier, J. Nauroy,  
N. Pasqualon

**Impression**

Coquand/La Typo



# Villard en action , ,

## Aménagements de la Colline des Bains pour l'été 2009

**C'est la première fois que la Colline des Bains sera ouverte l'été...  
Pour l'occasion le site a délaissé le ski et la luge et se tourne, le temps  
d'une saison, vers des sports de pleine nature. Famille, convivialité, sport et plus  
particulièrement vélo tout terrain y seront à l'honneur !**

**FORTE DU SUCCÈS OBTENU** par la luge l'hiver, la municipalité a décidé d'animer la Colline des Bains l'été. L'idée était de proposer un produit innovant qui n'a pas son équivalent dans d'autres stations, un produit de qualité susceptible d'attirer une clientèle nouvelle, un produit, enfin, en cohérence avec la politique touristique estivale développée par Villard mais aussi par tout le Plateau. Le choix s'est porté sur le développement d'une activité VTT ludique réservée aux enfants et aux familles. Un espace avec de nombreux ateliers, pistes pour apprendre, le tout avec un encadrement de moniteurs diplômés. Nous avons choisi de confier la création, l'exploitation et l'animation de cet espace à des professionnels compétents : un appel d'offres a été lancé et la société Alterespaces a été choisie.

La commune fera les aménagements et louera son espace pour l'été 2009 qui sera une saison test. Les travaux nécessaires à l'adaptation des pistes pour le vélo (compatibilité, sécurité) sont à la charge de la commune qui veillera à respecter les pistes de luge. La gestion, la fourniture des vélos adaptés aux différents âges, les moniteurs, l'entretien des tapis resteront à la charge du preneur. Des essais seront faits pour tester les engins roulants acquis par l'ancienne municipalité qui seraient utilisables tant du point de vue de la sécurité que de la configuration des lieux ! Peu sont concernés. Ainsi la piste de "tubing" (piste de descente utilisée avec des bouées gonflables) qui crouissait au fond d'un garage sera installée à gauche du 1<sup>er</sup> tapis.

Une démarche commerciale sera lancée : l'hiver et l'été les cibles de clientèle sont les mêmes : il est intéressant de tenter cette démarche.

L'ouverture de l'espace est prévue le 13 juin 2009 en liaison avec le "big bike festival" de la Cote 2000. Un événement important donc pour lancer la saison d'été.

Le bar sera ouvert. Suite à un appel d'offres, il est confié avec le bar de la piscine des Bains, à Sylvianne et Manu Robert (qui ont été les seuls à soumissionner).

L'engazonnement de la Colline sera réalisé dès le printemps.

La SEVLC développe un pôle VTT de descente, plus sportif avec 5 pistes de difficultés différentes, et la Colline des Bains apporte un complément pour enfants et débutants. Le chemin du "Père Noël" apportera de la cohérence aux projets en reliant les 2 sites.

Les navettes, toujours gratuites, pour le Balcon et les Glovettes seront équipées de porte-vélos (7) : les plus grands pourront rejoindre les plus petits après avoir utilisé les pistes de la Cote 2000.

Avec les travaux de réhabilitation de la piscine, du jardin d'enfants, des tennis, nous espérons redonner vie et animation à ce quartier de Villard qui nous est cher à tous

**Gérard Clot-Godard, adjoint au tourisme**



L'amélioration de la Colline des Bains l'hiver a fait l'objet de notre 1<sup>er</sup> action. Notre 2<sup>e</sup> objectif a été de rendre ses activités polyvalentes hiver/été, complémentaires et reliées à la station par une piste, qui parce qu'elle fonctionnera toute l'année, ne devrait plus s'appeler "chemin du Père Noël" mais "retour village". Notre 3<sup>e</sup> objectif sera d'insérer la Colline des Bains dans une stratégie globale qui concernera l'ensemble des équipements (piscine, tennis, espaces d'activités multiples). Elle donnera à ce quartier une véritable spécificité "plein air et nature", au cœur du village !

**Chantal Carioz**



## Été en fleur pour mille senteurs...

**Le fleurissement entre dans les politiques d'amélioration du cadre de vie et de l'embellissement de notre commune. Pour son nouveau plan de fleurissement, l'accent est mis sur l'identité montagnarde.**

**POUR UNE COMMUNE COMME LA NÔTRE**, le fleurissement répond, en priorité à un objectif de recherche d'esthétisme. Ses compositions florales mettent en valeur le village et son patrimoine tout en offrant un cadre de vie agréable pour les citoyens et les visiteurs. Le fleurissement traduit également la volonté de notre village d'être et de rester attractif en tenant compte de ses particularités. Pour Denis Beaudoin, conseiller municipal en charge de ce dossier, "le choix des végétaux doit permettre de nous rapprocher d'un fleurissement à l'image et l'ambiance de notre territoire.

Nous avons des contraintes liées à notre environnement montagnard et nous devons en tenir compte. Aujourd'hui, nous faisons le choix de nous adapter à notre milieu et de favoriser la durabilité de nos compositions. Cela passe, entre autre, par la mise en terre de végétaux pérennes.

**“Nous souhaitons faire évoluer nos massifs de fleurs vers une palette moins urbaine”**

Denis Beaudoin, conseiller municipal

En revisitant les pratiques de fleurissement, touche après touche, nous souhaitons faire évoluer nos massifs de fleurs vers une palette moins urbaine." Le choix des végétaux et des arbustes n'est pas réalisé au hasard. Le service espaces verts s'emploie, désormais, à assurer un fleurissement renouvelable et adapté à la commune.

"Nous favorisons des végétaux qui fleurissent du printemps jusqu'aux premières gelées, et des plantes qui reviennent chaque année, sans pour autant négliger leur aspect esthétique. Des pins et noisetiers tortueux dotés d'une valeur décorative, des variétés de fleurs choisies également pour leur qualité olfactive (rosiers, géranium, népéta, lavande...) sont autant d'exemples de végétaux que l'on va trouver dans les massifs cet été", souligne Christophe Eybert Bérard, responsable du service espaces verts.

Ces plantations de type pérenne ont la particularité de s'adapter parfaitement à la culture en bacs. Pour accentuer les couleurs du fleurissement estival, des plantes annuelles sont également représentées pour moitié.

"Il est impossible d'obtenir la même densité de floraison avec des plantes annuelles qu'avec des plantes vivaces pour la composition en bac. Nous parviendrons à obtenir de belles palettes de couleurs qui ne pourront toutefois égaler une composition de



plantes annuelles. Mais l'objectif est avant tout de se rapprocher d'un fleurissement à l'image de notre village. Celle d'une commune de moyenne montagne."

L'utilisation de petits arbustes et de plantes vivaces, comme les géraniums, gaillardes, rubécia, népéta, assure naturellement le renouvellement du fleurissement pour les années futures.

L'objectif consiste à privilégier davantage un fleurissement en accord avec le développement durable.

"Nous avons fait le choix de variétés peu exigeantes en eau, qui nous permettent de réaliser des économies."

### NOUVEAUTÉ

La municipalité expérimente le gazon fleuri sauvage au rond point de Brédhuire, au carrefour de Font Noire et à l'aire de pique-nique de la Balmette où 1000 m<sup>2</sup>

viennent en complément du fleurissement initial. La floraison de ces graines a lieu les deux mois d'été. Rendez-vous à la fin de la saison pour savoir ce que vous en pensez...

### VOLONTAIRES AU FLEURISSEMENT...

Le service espaces verts a créé une dizaine de jardinières pour un groupe de travail composé de volontaires Villardiens. Celui-ci va déterminer chaque semaine quelle sera la composition de ces bacs et pourra élaborer des décorations florales en accord avec les saisons (bouquet de fleurs, branches, céréales, graminées...).

*Les personnes intéressées pour les compositions saisonnières peuvent s'inscrire en mairie au 04 76 95 50 00.*

## Piscine-tennis des Bains

**La piscine des Bains et les tennis seront désormais gérés par l'Office Municipal du Tourisme. Du côté de la piscine, des travaux de mise en sécurité ont été réalisés pour permettre son ouverture estivale. Pour les rénovations, les tennis ne sont pas oubliés...**



### VOTRE CONSEIL MUNICIPAL A CHOISI :

La piscine et les tennis des Bains sont désormais gérés par l'OMT : fin de la régie municipale.

Ce choix est dicté par un souci de cohérence : l'OMT gère déjà la piscine Fichetaire, la piscine couverte, la patinoire, le centre de mise en forme, les garderies... les équipements municipaux sportifs. Il paraissait logique de tout regrouper, tant pour la promotion, l'animation que pour le personnel et certaines charges.

Comme vous avez pu le constater des travaux importants ont été entrepris à la piscine des Bains, travaux imposés par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) sous peine de fermeture. Mise en conformité pour des raisons de sécurité de la machinerie, des plages etc. Nous en profiterons pour améliorer l'accueil mais nous ne pourrons pas tout faire cette année faute de temps mais aussi et surtout de budget.

Une partie du personnel communal pourra, avec son consentement, être mis à disposition de l'OMT pour la saison. Ils conser-

vent leur statut d'agent de la collectivité territoriale, touchent leur salaire habituel, la mairie facturant leurs services à l'OMT. Pour rendre les deux projets viables, le bar restaurant de la piscine et le bar restaurant de la Colline ont été réunis dans le même appel d'offres : un seul gérant pour les deux.

La piscine sera réservée aux familles, les groupes devront aller à la piscine découverte Fichetaire. Elle sera ouverte du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août.

En dehors de la période d'ouverture de la piscine la réservation des tennis se fera à l'OMT.

Les tennis en "terre battue" vont subir une rénovation si nous en avons le temps pour cet été. En accord avec le club et les professeurs, ils seraient dotés d'une surface synthétique moderne.

L'appartement au-dessus du bar de la piscine n'est plus loué, il sera réhabilité et devrait servir, à l'avenir, aux vestiaires du tennis.

**Gérard Clot-Godard,**  
adjoint au tourisme



## Réhabilitation du parc des Bains

Après un mois de travaux de réfection et de réaménagement des espaces, le parc des Bains réouvre ses portes aux jeunes usagers.

**LES EMPLOYÉS DES SERVICES TECHNIQUES** de la mairie ont durant le mois de mai réhabilité le parc des Bains. "Les revêtements au sol autour des jeux ne répondaient plus aux normes de sécurité en vigueur et l'engazonnement avait bien besoin d'un petit coup de neuf" déclare Christophe Eybert Bérard, responsable de l'environnement et des espaces verts. Les aires de jeux sont désormais délimitées par des bordures en bois ou en béton et protégées au sol par de la mousse ou des copeaux de bois colorés, adaptés aux activités. "Nous avons coupé les arbres car ils étaient malades et dangereux pour la sécurité. Nous les avons remplacés par 7 cerisiers à fleurs, placés à proximité des bancs." Les modules de jeux sont remis à neuf (peinture et pièces défectueuses) et près de 1200 m<sup>2</sup> de terrain sont réengazonnés.



### DES ESPACES OPTIMISÉS

Balanoire, tourniquet et portique sont maintenant regroupés pour laisser place à un deuxième espace destiné à la pratique des jeux collectifs (foot...). La piste cyclable,

“ Nous avons coupé les arbres car ils étaient dangereux pour la sécurité. ”

Christophe Eybert Bérard, responsable des espaces verts

jugée dangereuse de par son emplacement autour de la structure "toboggan" est déplacée. Elle longe la barrière à l'intérieur du parc et mesure désormais 120 mètres de long. Les services techniques de la mairie se sont inspirés des propositions d'aménagement d'un groupe d'usagers du parc, constitué pour l'occasion. "Cette piste était dangereuse, mais il était dommage de la supprimer car beaucoup d'enfants ont appris à faire du vélo ici. Maintenant non seulement il n'y a plus de problème de sécurité mais en plus la piste gagne en intérêt", précise Chrystelle Barbez nourrice agréée, habituée du parc. Reste à espérer que le jardin des Bains satisfera le plus grand nombre....

### Montant des travaux

12 000 euros au total dont 10 000 euros de réengazonnement et 2 000 euros pour l'achat de matériaux

## Au cœur du village...

La commune de Villard de Lans a récemment installé un défibrillateur automatique sur la façade de la mairie à l'usage du public. Parce que chaque minute compte pour sauver une vie...

D'après les études réalisées, le taux de survie à la suite d'un accident cardio-vasculaire est estimé en France entre 2 et 4 %, contre 20 à 50 % dans les pays anglo-saxons, où des défibrillateurs sont à la disposition de tous.

### DÉFIBRILLATEUR, MODE D'EMPLOI

Une défibrillation consiste à délivrer un choc électrique en cas d'accident cardio-vasculaire ce qui permet au cœur de reprendre un rythme normal. Il existe aujourd'hui sur le marché 3 types d'appareils : les défibrillateurs simples (DS), les défibrillateurs semi-automatiques (DSA) et les défibrillateurs entièrement automatiques (DEA). Les appareils entièrement automatiques ne nécessitent aucune formation préalable. Simples d'utilisation, ils guident le sauveteur vocalement en lui indiquant la marche à suivre. Grâce à un logiciel intégré, il analyse le rythme cardiaque de la personne et délivre un choc électrique uniquement si cela s'avère nécessaire.



## Le passeport biométrique, une réalité

Plus sûr et plus fiable, le passeport biométrique peut désormais être délivré dans notre commune. Zoom sur une pièce d'identité nouvelle génération.

**LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE** remplace désormais le passeport électronique (Delphine) mis en circulation depuis avril 2006. Ce nouveau passeport, semblable à son prédécesseur sous bien des aspects offre deux originalités. Celle qui fait toute sa qualité, c'est une puce électronique incluse dans le document contenant en plus de la photo du titulaire, l'image de deux empreintes digitales. C'est la présence de ces empreintes dans la puce du passeport qui constitue l'essentiel du système de sécurité du document. Elle garantit en effet le lien entre ce document et la personne qui le présente, et permet de lutter plus efficacement contre les usurpations d'identité explique Karine Castello, responsable du service à la population de la mairie de Villard de Lans. La deuxième originalité de ce nouveau passeport, mais qui peut aussi constituer une contrainte pour les citoyens, c'est que sa technicité ne permet pas à toutes les mairies de le délivrer.

### QUI EST ÉQUIPÉ ?

Petite nouveauté, les citoyens peuvent s'adresser à n'importe quelle ville équipée, y compris hors du département pour obtenir un passeport. À condition toutefois d'avoir certains documents sous la main : acte de naissance, ancien passeport ou déclaration de perte/vol, justificatif de domicile, voire certificat de nationalité française. Les communes équipées en Isère : Alleverd, Bourg d'Oisans, Bourgoin Jallieu, Crémieu, Domène, Eybens, Échirolles, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, la Côte Saint-André, Mens, Meylan, La Mure, Pont de Beauvoisin, Pont de Claix... ainsi que Villard de Lans.

### DES DÉLAIS PLUS COURTS

Autre avantage du passeport biométrique, les délais sont plus courts. "Jusqu'à présent, il fallait compter de quinze jours à un mois. Aujourd'hui, les départements qui sont passés au biométrique délivrent les passeports en moins d'une semaine.



Reste un inconvénient : le prix. Les passeports biométriques sont facturés, photo comprise, 88 € pour les adultes, 44 € pour les 15 - 18 ans et 19 € pour les - 15 ans. Auparavant, ils coûtaient 60 € et étaient gratuits pour les - 15 ans. Ces prix concernent des demandes assorties d'une photo d'identité "papier" répondant aux normes en vigueur.

### VALIDITÉ DES ANCIENS PASSEPORTS

Les passeports biométriques succéderont progressivement au niveau national aux passeports électroniques fabriqués depuis avril 2006, qui pourront encore être utilisés jusqu'à expiration de leur date de validité.

La durée de validité du passeport biométrique est de cinq ans pour les mineurs et de dix ans pour les majeurs.

### FINANCEMENT

Pour ces premières années, l'État participe au financement de la mise en place d'un service passeport sur le Plateau. D'autre part, les communes des Quatre Montagnes cofinancent le montant des charges inhérentes à ce service en fonction de l'estimation du nombre de passeports délivrés sur leur commune.

### UN DON À LA POPULATION VILLARDIENNE

La commune de Villard de Lans dispose déjà d'appareils semi-automatiques dans les installations sportives telles que le centre aquatique, le site nordique de Bois Barbu, ainsi que la Colline des Bains. Dans ce type d'équipements, leur mise en place est obligatoire et le personnel communal a été formé. L'installation par les services techniques d'un défibrillateur en façade de la mairie à disposition de tous est une première à Villard de Lans. M. Léveque, directeur de Bricomarché a fait don de cet appareil entièrement automatique à la commune. "J'avais acheté ce défibrillateur avec l'intention de l'installer à Bricomarché. Je me suis dit ensuite qu'il serait plus judicieux qu'il soit à la portée du plus grand nombre. Par ailleurs, depuis 10 ans, je me suis engagé à faire un don chaque année à la collectivité locale au delà des cotisations obligatoires. Dans le cas du défibrillateur, mes motivations sont simples, nous sommes tous concernés de près ou de loin par des accidents cardio-vasculaires. On a un certain âge, des collègues ou des voisins qui ont été victimes de ce type d'accident. C'est un appareil qui doit être à la portée de tous." Quant au problème de dégradation du matériel, la mairie compte sur la citoyenneté de la population pour conserver le défibrillateur en bon état...





# Dossier

## La forêt, un patrimoine indispensable

**Nos forêts ne sont pas le seul fruit de la nature. Leur biodiversité est, depuis des millénaires, influencée par l'homme. Sur un territoire comme celui de Villard de Lans quels sont les rôles de la forêt ? Quelles essences sont représentées ? Quelle gestion forestière est associée ?**

**DES ARBRES, DU BOIS, DES HOMMES...** La forêt villardienne, en perpétuelle mutation a, de tout temps, occupé une place de choix.

Avec ses 3 675 hectares la forêt communale de Villard de Lans représente environ 45 % du territoire communal.

Pour Marion Bonnet, adjointe au maire "les enjeux de la forêt, pour une commune comme Villard de Lans sont multiples. Ce milieu joue un rôle de protection de la faune et de la flore, permet le maintien de la biodiversité, contribue à la qualité de l'environnement, purifie l'air, filtre les eaux, fixe les sols... D'autre part, il constitue un atout majeur en offrant un espace de détente aux amoureux de la nature, qui séduisent les touristes et les promeneurs. Son rôle économique est indéniable. Et pour cause. Le montant de ses recettes provient principalement de la vente des coupes et s'élève à environ 200 000 € par an. Environ 6 000 m<sup>3</sup> de bois issus de la forêt communale villardienne sont commercialisés chaque année. Il faut y ajouter un volume important de bois de chauffage, directement consommé. La forêt, avec sa production de bois, matériau naturel, écologique et renouvelable assure l'approvisionnement des scieries, et procure à notre commune forestière des ressources durables. De nombreux emplois sont liés de près ou de loin à ce secteur économique. Cependant, la forêt est un milieu vulnérable. L'enjeu est donc de gérer nos forêts de façon durable pour concilier les attentes des divers usagers et garantir son bon état de santé.

La problématique forestière est plus que jamais au centre de nos préoccupations. Chaque prise de décision qui la concerne doit tenir compte de ces enjeux. Nous devons



systématiquement trouver le bon compromis entre la source de revenus non négligeable que génère la forêt, le devoir de l'entretenir, de la protéger et de la respecter."

### UNE FORÊT, REFLÈT D'UN TERRITOIRE

Les essences de la forêt villardienne dépendent de son climat de type montagnard, de la qualité et la composition du sol, et de son relief. Ces facteurs offrent des conditions déterminantes quant à la répartition de la végétation forestière. Cette forêt se compose à 15% de feuillus et 85 % de résineux.

Les essences forestières les plus représentées sont le sapin et l'épicéa. Le pin sylvestre est également fréquent en exposition sud, le pin à crochets en altitude (secteur Cote 2000, Lauzet).

Les essences feuillues les plus courantes sont le hêtre, l'érable sycomore, l'alisier. Il est possible de rencontrer quelques spécimens d'orme, de sorbier, de merisier.

### Grenelle de la forêt

Synthèse des actions envisagées par le groupe de travail (certaines de ces propositions seront budgétisées, par la municipalité, en vue de concrétisation en 2009).

#### Changement de mode de vente des coupes

##### Plateforme de stockage des grumes

- location d'une aire de stockage
- achat d'une aire de stockage

#### Sentiers thématiques été/hiver

- table d'orientation Château Jullien, socle + table de lecture + sécurisation du lieu
- parcours patrimonial (départ plateforme de Château Jullien).
- scialet de Malaterre - éclairage du puits A - 50 mètres, -100 mètres, -130 mètres
- aménagement d'un espace forêt à plusieurs usages
  - a. aire de pique-nique (barbecue couvert d'un abri de rondins en bois local.)
  - b. sentier des ours comprenant 4 traces dans les arbres, 2 traces dans le calcaire, 3 paires de pattes d'ours, 3 têtes d'ours, 3 ours en pied sculptés dans les arbres et un bloc calcaire in situ. support papier comprenant descriptif historique.
  - c. Enfants des bois : le temps de sculpture sera programmé durant le festival "Enfants des bois", ainsi le public accompagné peut aller voir "naître des ours en Vercors...". Par ailleurs les enfants seront invités à travailler en ateliers "land art" à proximité des sculpteurs sur la thématique "ours".

#### Événementiel durant le festival,

Redonner vie à une fête de la forêt conviviale à Bois Barbu "pique-nique en forêt" avec des professionnels de la forêt, anciens bûcherons, troupes de théâtre, conteuse et aménagements de temps forts (chute d'arbre, ébranchage, écorçage, à l'ancienne et à la contemporaine, contes de la forêt, histoire de Bois Barbu). À l'initiative de la Maison Pour Tous, une charbonnière est réalisée cet été avec vente du charbon de bois obtenu.



**LA FORÊT COMMUNALE, UN PATRIMOINE À GÉRER...**

Une commune française sur trois possède une ou plusieurs forêts gérées dans le cadre du régime forestier. Pour Frédéric Arnaud, adjoint à l'environnement "la forêt française est le résultat du travail et de l'investissement des forestiers, mais aussi de ceux qui permettent le renouvellement de la forêt en employant le bois comme les bûcherons, scieurs, charpentiers, menuisiers... Une forêt ne se gère pas au coup par coup. Sa bonne santé passe par des actions quotidiennes. D'autre part, les revenus dégagés par la vente du bois fournissent des recettes pour le budget de la commune qui permettent de réinvestir en infrastructures et travaux forestiers, ou encore créer des emplois en zone rurale. Nous avons reçu la forêt en héritage, nous nous devons de traverser les générations en respectant ce patrimoine et en préservant le cadre de ses activités traditionnelles..."

Une forêt communale est d'abord un élément du patrimoine privé de la commune, qui en a la responsabilité. C'est également un élément du patrimoine commun, qui doit répondre à des enjeux d'intérêt général de gestion durable. Le législateur a donc élaboré un régime forestier s'appliquant aux collectivités, qui a pour but de protéger le DOMAINE forestier et d'éviter des pratiques abusives (aliénations, défrichements, surexploitation), mais également de garantir une gestion durable du patrimoine (renouvellement de la ressource, maintien de la biodiversité, offres de services...). La mise en œuvre de ce "régime" juridique spécial, combinant principes de droit public et de droit privé, est confiée par la loi à l'office national des forêts (ONF). C'est le cas pour Villard de Lans qui a acté son plan de gestion pour les 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> séries de la forêt communale via une délibération votée au conseil municipal en mars dernier. Cet aménagement planifie sur 18 ans les coupes et les travaux, dresse un bilan économique et financier et permet surtout de calculer la portion de forêt à régénérer afin d'en assurer sa pérennité et son équilibre.

**“ Une forêt ne se gère pas au coup par coup.**

**Sa bonne santé passe par des actions quotidiennes ”**

Frédéric Arnaud, adjoint à l'environnement

Gérer une forêt communale, c'est prévoir les travaux qui doivent y être réalisés (plantations, dégagements des semis, aménagements divers), et marquer les coupes de bois (le martelage consiste à désigner les arbres qui doivent être exploités, en fonction d'un plan d'aménagement établi pour une longue période). C'est aussi mener la réalisation de ces travaux et de ces coupes jusqu'à la facturation, et assurer la vente des produits (grumes et bois de chauffage). L'ONF procède donc chaque année au martelage des coupes et à la vente des bois. Près de 60 000 euros sont dépensés chaque année pour l'entretien du domaine forestier.

Pierre Degoumois, technicien forestier à l'ONF, rappelle que "les principaux travaux effectués par les ouvriers forestiers communaux sont l'entretien du peuplement, le dépressage et le dégagement de semis, l'exploitation de chablis, l'entretien des lignes de parcelles et du périmètre, des sentiers touristiques et des refuges, le fauchage des abords des routes forestières etc. Les agents de l'ONF se chargent de la surveillance des exploitations forestières et de la surveillance générale (chasse, pêche, cueillette, limites de la forêt, circulation automobile, dépôt d'ordures)."

Le souci constant de ce gestionnaire est de valoriser au mieux la production de bois, tout en préservant les diverses richesses de ce patrimoine.

**QUI FAIT QUOI POUR LA FORÊT COMMUNALE ?**

La Charte de la forêt communale explicite le partage des rôles et responsabilités des élus et de l'ONF.

**Le champ régalién du "Régime forestier"****La commune**

Est propriétaire de la forêt (patrimoine privé).

Dispose de pouvoirs judiciaires.

Décide des orientations stratégiques pour sa forêt.

Approuve l'aménagement forestier.

Décide du programme des coupes de bois.

Décide de la destination et du mode de vente des bois.

Décide le programme des travaux à réaliser et en est le maître d'ouvrage.

Accorde les concessions. En fixe librement les clauses générales, notamment financières.

Encaisse les produits de sa forêt.

**L'ONF**

Assure la surveillance foncière et la surveillance générale (police forestière, chasse, nature).

Élabore et propose l'aménagement. Veille à son application et encadre la gestion courante.

Met en vente les bois, prépare les ventes (identifie les parcelles, martèle...).

Contrôle les exploitations.

Propose le programme annuel des travaux et veille à leur cohérence avec l'aménagement.

Fixe les conditions techniques d'occupation et d'exploitation du domaine forestier.

Emet les factures des ventes de bois.

**ET LA FORÊT PRIVÉE ?**

Qui sait que la forêt privée représente près des trois quarts des surfaces forestières en France ?

La forêt française est privée à 74 %, soit près de 11 millions d'hectares sur les 15 millions de la forêt française. Benoît Coulée, technicien forestier de Coforêt (coopérative forestière) et animateur du groupement des sylviculteurs du Vercors Quatre Montagnes constate que la situation de la

forêt privée à Villard de Lans n'est pas forcément représentative de la situation nationale. "Avec 1 681 hectares de forêt privée que se partagent 427 propriétaires, la forêt privée occupe un tiers de la surface communale."

La forêt privée connaît une gestion qui lui est propre. Certains propriétaires se débrouillent seuls pour l'entretenir et l'exploiter, d'autres font appel à des professionnels forestiers. Benoît Coulée met ses compétences de professionnel à leur service "en tant que technicien je suis proche des propriétaires qui le souhaitent. Je leur propose de les aider en réalisant un état des lieux via une visite conseil. À l'issue, une proposition d'actions et une programmation de coupes et de travaux (martelage, suivi d'exploitation, mise en place des bûcherons, livraison vers les différentes scieries de la région, vente de bois...) sont transmises. Le propriétaire n'avance pas les frais liés aux travaux, ceux-ci sont retenus sur la vente finale."

**VALORISER LA FILIÈRE BOIS/ÉNERGIE**

Le bois énergie, déjà utilisé de façon importante en chauffage individuel, offre cette particularité de valoriser une ressource locale, par le développement d'une économie du territoire concerné. La filière bois-énergie regroupe toutes les utilisations du bois pour produire de la chaleur et fait appel aux gisements de bois provenant de l'entretien des forêts, des rebuts de l'industrie forestière et du bois issu des déchets du bâtiment.

En valorisant l'énergie calorifique contenue dans le bois, quelle que soit sa forme (bois en bûches, résidus bocagers et forestiers, bois d'élagage, écorces, sciures, palettes...), ces déchets, broyés et déchiquetés, deviennent le carburant des chaufferies et servent au chauffage de l'habitat et de l'eau chaude sanitaire. "La commune utilise 1 684 m<sup>3</sup> de bois déchiqueté provenant directement de la production locale pour alimenter la chaufferie bois qui dessert l'école, la Maison Pour Tous et la maison des oursons par le biais du réseau de chauffage" rappelle Jean-Pierre Peter directeur des services techniques de la mairie.

"En nous impliquant, nous, collectivités locales et en ayant recours au bois comme source d'énergie pour nos infrastructures, nous contribuons, à notre niveau, au développement de cette filière. Située à Villard de Lans, la plateforme de production et d'approvisionnement en combustible de bois déchiqueté appartient à la Communauté de Communes et est gérée par Coforêt. Dans une région boisée comme la nôtre, la mise en place d'une filière bois de proximité pérenne n'est pas seulement une avancée en terme écologique, elle permet à la fois de réaliser des économies et de créer des emplois au niveau local" indique Marion Bonnet, adjointe à la forêt.





# Vivre à Villard , ,

## Deux centenaires à Villard

La commune de Villard de Lans a la chance de compter deux centenaires parmi ses habitants. Nathalie Bozkiewicz et Berthe Blanc-Fin, âgées respectivement de 100 et 102 ans n'ont pas fini de nous étonner...



**NATHALIE BOZKIEWICZ A TOUJOURS FIÈRE ALLURE** même si ses cheveux blancs marquent le fil du temps ... Elle a eu 100 ans, il y a quelques mois à peine. Cent ans, qui peut ou pourra dire, "je suis centenaire" ? Un âge qui n'a pas d'âge. Un chiffre qui laisse perplexe ou rêveur. Une vie si longue que l'on ne sait par où commencer lorsque l'on doit en parler. Nathalie Bozkiewicz est née en Pologne en 1909. Orpheline dès sa deuxième année, c'est sans famille qu'elle devra composer. On comprend mieux comment cette femme déterminée s'est forgée ce caractère sans concession que son fils Édouard nous décrit avec une pointe d'admiration.

C'est une toute jeune mariée, qui en 1930, décide de quitter son pays natal pour s'installer en France avec son époux polonais. Les lumières et le faste parisien sont loin de son quotidien...

Installée au cœur de la Lorraine, à proximité des hauts fourneaux, elle donne naissance à son premier enfant Christine en 1932, Adam en 1934 et Édouard en 1938. Son mari travaille dur dans la principale aciérie de Thionville. Et puis la guerre est déclarée... Nathalie et ses enfants se réfugient à la campagne en zone libre, non loin de Poitiers. Là-bas, ils vivent de peu de choses mais ont l'essentiel. La guerre terminée, tous retrouvent la cité ouvrière de Thionville. Une des priorités de Nathalie demeure l'instruction de ses enfants. À la fin des années 40, il est d'usage que les fils d'ouvriers reprennent le flambeau familial. Et ce, dès 14 ans... Pour la famille Bozkiewicz, il en est autrement. Leur père les imagine instituteurs. Sur ce territoire industriel, seules quelques rares exceptions accèdent au lycée. Ce sera le cas pour Christine, Adam et Édouard. Après des études secondaires ou supérieures, l'aînée sera secrétaire d'administration. Les deux frères, deviendront respectivement dessinateur industriel et professeur de physique/chimie. Veuve à 52 ans, Nathalie reste dans l'Est une vingtaine d'années puis rejoint son fils aîné à la Rochelle et passe régulièrement ses vacances à Villard de Lans.

À 78 ans, elle affectionne toujours de partir en montagne, du côté du pont de l'Amour... En 1990, une hémiplegie la fragilise et ne lui permet plus de vivre seule. Elle devient la première résidente de la Marpa. Nathalie Bozkiewicz vient de fêter son centième anniversaire. Toujours coquette, bon pied bon œil, elle voit régulièrement son fils Édouard qui habite dans le village. C'est avec une pointe d'humour et beaucoup de respect qu'il dit que "comme le bon vin, elle se bonifie avec les années..."



**BERTHE BLANC-FIN EST UNE FILLE DU PLATEAU.** Née en 1907 à Autrans, elle y grandit. C'est dans les pensions de famille et les maisons bourgeoises du village qu'elle fait ses premiers pas dans le monde professionnel. Et son travail, elle l'aime ! Elle le suivra même jusqu'à Paris... toujours dans la gestion du quotidien d'une famille honorable pour laquelle elle a travaillé.

Mais le Plateau lui manque, la nature vertacomoricorienne aussi ! En 1945, elle se marie à un Lantier, agriculteur à Bouilly. C'est le bonheur de la vie de campagne. Berthe, comme Candide cultive son jardin... Avec son époux, ils sèment, coupent, battent et récoltent le blé comme beaucoup le faisaient autrefois. Toutes les trois semaines, elle aide son mari à la fabrication du pain. À Bouilly, tous deux élèvent leurs bêtes. Des villardes, des chèvres, des poules, etc... autant d'animaux qui animent leur ferme. Coquette, Berthe, coud, fait ses vêtements, et apprécie de recevoir. Sa famille se retrouve souvent là-bas, les voisins aussi. Pour ses neveux, "c'était une maison où il faisait bon vivre. Les gens de passage ou les proches étaient toujours bien reçus. C'était un endroit où il faisait bon venir..."

Ils resteront ensemble, dans cette habitation, jusqu'en 1997, au décès de son époux âgé de 93 ans. Berthe reste seule dans sa maison jusqu'à ses 98 ans. Berthe devient résidente de la Marpa en 2005. Doyenne de cet établissement, elle vient de souffler les bougies de ses 102 ans.





## Le major Sanchez change de cap

Après 12 années passées sur le Plateau des 4 montagnes, le major Henri Sanchez quittera le 1<sup>er</sup> aout la brigade de Villard de Lans.

“JE VAIS REGRETTER VILLARD, mais je reviendrai dans 5 ans pour ma retraite, rejoindre mes enfants qui eux, s'installent ici.”

Muté en 1997 sur le Plateau des 4 montagnes sous le grade d'adjudant, Henri Sanchez est, quelques années plus tard, promu adjudant chef à la brigade de Villard de Lans. “J'ai eu l'opportunité de passer adjudant chef, puis d'obtenir le concours de major sans être muté ailleurs. Villard restera une de mes plus belles expériences de travail. D'abord pour la qualité de vie exceptionnelle que l'on peut avoir ici, mais aussi pour l'intérêt de mon poste en tant que chef de la brigade. Sur le Plateau, on est au cœur du métier de gendarme... Ici il faut savoir tout faire ! Nos missions consistent à assurer la prévention, le secours, la surveillance, le renseignement, la dissuasion, et quand il le faut, également la répression. Le Plateau est un lieu tranquille, mais nous devons rester vigilants. Nous réglons entre 400 et 500 crimes et délits par an (vols, viols, incestes, cambriolages, conflits familiaux...). Comme Villard est une commune rurale, nous sommes proches de la population et nous entretenons avec les partenaires sociaux et élus locaux des contacts privilégiés. Pour le bien de tous, nous échangeons beaucoup avec les habitants, mais également avec les agents de la police municipale avec lesquels nous sommes souvent amenés à travailler. Ils sont assermentés et agréés



par le Préfet et le Procureur de la République et viennent renforcer nos effectifs en matière de circulation routière lorsque nous effectuons des contrôles de vitesse.

Contrairement à la gendarmerie et à la police nationale qui sont rattachées au ministère de l'intérieur, la police municipale dépend du maire de la commune. Les policiers municipaux disposent de prérogatives différentes en matière de police judiciaire, mais nous partageons nos compétences et complétons nos actions.”

**LE MAJOR SANCHEZ SERA MUTÉ** sous le grade de lieutenant, au mois d'aout à Morestel dans le département de l'Isère. “Lorsque je partirai en retraite dans 5 ans, j'aurai le grade de capitaine. J'ai eu la chance de pouvoir allier ma carrière profes-

sionnelle avec ma vie de famille, ce qui n'est pas donné à tout le monde.

### EFFECTIFS DE LA BRIGADE DE VILLARD DE LANS

**10 militaires** dont 1 major et son adjoint, 1 maréchal des logis chef, 6 gendarmes et un gendarme adjoint.

**La brigade est renforcée durant 4 mois d'hiver et 2 mois d'été** par 2 militaires en poste à Villard, 6 militaires en poste à Autrans, 3 cavaliers (juillet et d'aout).

## La Maison du patrimoine fête ses 20 ans

20 ans pour la création de la Maison du Patrimoine, 120 ans pour le bâtiment, et un homme amoureux du Villard. Trois bonnes raisons de réunir les gens ce vendredi 15 mai à la maison du patrimoine.

**LA PLUS VIEILLE EST LA BÂTISSE** de l'ancienne mairie dont les pierres murmurent les oui des mariés. La seconde n'a que 20 ans, et pourtant les histoires qu'elle nous raconte résonnent du bruit des galoches. L'homme s'appelle Lamoure... Il est du pays par son cœur et possède l'audace des artistes, il aime la pierre et les Pierres, le bois des forêts et celui des manches d'outils. Il se love dans la simplicité des gens de la terre et dans les dédales de la création. Cet homme a relevé le défi de créer un lieu qui abrite l'histoire des quatre montagnes. Ce dessein nommé maison du Villard voit le jour en 1988, avec le soutien de la municipalité, et la complicité d'une bande de copains. Dès lors, une exposition permanente composée d'objets personnels de Jacques Lamoure et de dons s'installe... Une nouvelle vie s'empare des murs administratifs, les expositions temporaires, quant à elles, se succèdent et rythment les saisons. En 1998 Jacques Lamoure emporte le paysage vers d'autres contrées, mais son œuvre ne devient pas orpheline, la municipalité s'occupe de la gestion du musée et l'association des amis de la maison reprend le flambeau des expositions. Et puis, “vint le temps des 20 ans”, l'âge où la vie se regarde au-delà des horizons, l'âge qui aime surprendre et séduire, un anniversaire à ne pas rater.



Beaucoup d'invités sont venus, Nicole Mater adjointe chargée de la culture a dévoilé un portrait de Jacques Lamoure, Pierre Buisson conseiller général et maire de Méaudre, a salué et remercié ce dernier pour son travail nécessaire à la mémoire du canton, Jean Faure Sénateur, a souligné son esprit perspicace. Celui même qui a su anticiper le progrès et protéger nos traditions. Gérard Clot-Godard 1<sup>er</sup> adjoint chargé du tourisme nous a livré des mots plus intimes pour décrire un Jacques Lamoure proche de sa famille. C'est en tant que présidente de l'association des amis de la maison du patrimoine que j'ai eu le plaisir de rappeler “qu'à 20 ans les raisons déraisonnent sur air de séduction et que cette pensée a permis aux membres de l'association de farder le musée de nouvelles couleurs afin qu'il continue à séduire.” C'est enfin, Paul Faure, ancien élu très impliqué dans le projet de création d'une maison du patrimoine, qui a, avec émotion et une certaine fierté, coupé le ruban de l'exposition “vint le temps des 20 ans”. Les membres de l'association et les futurs élus, vous convient d'ores et déjà à fêter le demi-siècle d'une maison pas comme les autres...

**Dominique Guichard, présidente de l'association des amis de la maison du patrimoine**

## Brèves

### CARTES DE STATIONNEMENT

Les cartes de stationnement sont toujours en vente à la mairie au service population, au prix de 3,80 € Elles permettent de stationner gratuitement une heure consécutive par jour. Renseignement 04 76 94 50 00

### CHIENS ET CHATS ERRANTS

La divagation des chiens et chats en toute liberté et sans surveillance est interdite. Il est défendu de laisser les animaux domestiques fouiller dans les récipients ou containers disposés pour les ordures ménagères.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics dévolus au repos et à la détente dont l'accès est autorisé (parcs, jardins publics, espaces verts dans les parties aménagées à cet effet) qu'à la condition d'être tenus en laisse.

Les accompagnants devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux de compagnie dans les espaces verts, les pelouses, les jardins publics, squares, sur les trottoirs, bandes piétonnières ou tout autre espace aménagé destiné à recevoir la circulation de piétons. Les propriétaires sont tenus de laisser leurs animaux dans le caniveau lorsque ceux-ci doivent satisfaire leurs besoins. Douze toutounettes sont implantées dans le village (parc Joseph Guichard, MARPA..). Les chiens et chats errants sont capturés et conduits par les services concernés à la fourrière auprès de laquelle les propriétaires pourront demander la restitution de leur animal, moyennant le cas échéant le paiement des frais afférents à leur prise en charge.



### DES HORAIRES POUR LES TRAVAUX DE JARDINAGE ET LES CHANTIERS

Les travaux de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, débroussailluse..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits, sauf en cas d'intervention urgente :

Les dimanches et jours fériés,  
De 20 h 00 à 8 h 00 les jours ouvrables



## État civil

### NAISSANCES

27 mars DUSSEY Rose, Louise, Claire  
 09 mai REPELLIN Erwan, Louis, Marcel  
 09 mai PASQUALON Teoman  
 13 mai PIETRI Lucas  
 15 mai BARBEZ Timéo, David, Francisco

### MARIAGES

10 avril CROSNIER Jean-Pierre, Maurice  
 & CHALUMEAU Hélène, Odette, Renée  
 09 mai MOREAU Vincent, Marcel, René  
 & CHRISTOPHE Carole, Marie  
 16 mai VINCENT Olivier & LEGROS Magali,  
 Valérie, Nadège  
 16 mai MORELATO Alexandre, Michaël  
 & ARGOUUD-PUY Céline, Yvonne, Marcelle  
 16 mai PEZIN Jérémie, Philippe & BERNARD Géraldine,  
 Murielle  
 16 mai CHABERT Franck, Marcel & SEGUINOT Nicole,  
 Denise, Ursule

### DÉCÈS

24 mars RAVIX Jeannine, France née BUARD, 83 ans  
 24 mars MURE-RAVAUD Madeleine, Andrée, Anne,  
 Marie née DALBAN-CANASSY, 58 ans  
 29 mars BEAUDOING Jean, Pierre, Joseph, 70 ans  
 03 avril LEFORT Pascal, 50 ans  
 05 avril BOREL Marguerite, Aimée, Marie-Jeanne, 100 ans  
 06 avril BRASSET Philippe, Henri, André, 44 ans  
 08 avril MOREL Denise, Maria née REPELLIN, 101 ans  
 17 avril VASSIEUX Raymonde, Marcelle, Hélène née  
 POLICAND, 83 ans  
 20 mai MILÉSI Jean-Baptiste, Fernand, Milco, 48 ans



## Tribune politique la chronique de l'opposition

Nadine Girard-Blanc, Dominique Duvillard-Charvaix, Jacques Blanc,  
 Jacques Ebermeyer, Chantal Delor Buclon, Jean-Paul Uzel.

### SURPRISE SUR LES COMPTES MUNICIPAUX !

Nous avons voté contre le budget prévisionnel de 2009 qui intégrait une hausse des impôts pour un montant d'environ 350 000 €. Le budget 2008, validé par la perception, fait apparaître un excédent de 1 282 976 € alors que la municipalité prévoyait un excédent de 679 000€. Ces résultats démontrent que l'augmentation des impôts était inutile. On est en droit de s'interroger aujourd'hui sur la capacité de cette équipe à lire les chiffres ou sur sa volonté délibérée de déformer la réalité pour mieux dénigrer l'équipe précédente. Nous avons donc voté l'approbation de ce compte administratif car la situation financière est loin d'être celle qui vous a été décrite. Quant à l'épargne nette annoncée comme négative, elle est en réalité positive pour 2008 d'environ 361 000 €.

En l'absence de projets, l'équipe actuelle se contente d'améliorer les réalisations précédentes : Colline des Bains et sans doute enneigement du retour skieur (chemin du Père Noël). Cette municipalité ferait-elle comme le coucou qui a tendance à s'installer dans le nid de ses congénères c'est-à-dire à s'approprier les idées des autres ?...

Par trop de précipitation et manque de clairvoyance sur les finances, la salle de spectacle et le gymnase ont été abandonnés. Espérons que ces bons résultats leur permettront d'envisager des projets innovants pour notre village.

À ce propos, il nous semble important de rappeler les options prises par l'ancienne municipalité en terme de développement, en commençant par le développement des équipements sportifs qui ne demande qu'à être poursuivi.

Villard de Lans est un site été / hiver remarquable pour l'entretien et la remise en forme de tout un chacun et des sportifs de haut niveau en particulier.

Ce qui a été développé de 2001 à 2008 :

- le site de glisse été/hiver de la colline des Bains avec son espace accueil
- la voie verte, site de déplacement doux autour de Villard qui doit être poursuivie

- l'espace multisports du pré pour tous
- l'espace de jeux, terrain de foot, skate et vélo cross des Geymonds

Aujourd'hui, la municipalité se questionne sur l'ouverture ou la fermeture de la piscine des Bains.

Nous pensons que l'équipe en place se pose mal le problème.

La question n'est pas de savoir s'il faut demain maintenir ou condamner cet équipement, mais de savoir quels sont les objectifs de Villard de Lans pour son développement.

Nous avons la chance que cette piscine soit très bien située, proche du centre bourg, disposée plein Sud, dans un paysage remarquable.

La bonne question est : comment faire évoluer cette installation pour répondre aux demandes des Villardiens et de notre clientèle de demain.

La qualité de l'environnement doit être un facteur déterminant pour penser nos équipements.

La demande croissante de loisirs naturels, dans un environnement sain, nous pousse à proposer une structure innovante et diversifiée par rapport aux autres équipements existants (centre aquatique en particulier).

Nous proposons de transformer la piscine vieillissante des Bains en espace de baignade naturel.

La commune de Combloux, située à 1 000 m d'altitude près de Chamonix, a développé ce concept avec succès : plage en herbe dans un environnement paysager, bassin de baignade sans produit chimique, bassin de filtration naturelle.

Un tel projet associé à la poursuite des autres, permettrait de positionner Villard de Lans sur le marché des stations d'une nouvelle génération qui font d'ores et déjà le choix du développement durable. Encore faut-il que la municipalité en place accepte d'entendre les propositions de sa population pour imaginer son devenir.

Les élus de l'opposition municipale et l'association Villard durablement.  
 Contact : [villarddurablement.community.officelive.com](http://villarddurablement.community.officelive.com)



## Courrier des lecteurs



**Le milieu agricole local et ses acteurs directs, éleveurs ou cultivateurs sont régulièrement confrontés au manque de civisme de la part de certains concitoyens.**

**Deux agriculteurs villardiens ont interpellé la commune de Villard de Lans à ce sujet. Leurs témoignages offrent quelques exemples majeurs de problèmes rencontrés dans les champs.**

*Madame le Maire,*

*J'ai fait euthanasier l'une de mes vaches laitières il y a deux jours...*

*Avec regret, avec tristesse et avec une certaine impuissance.*

*Elle avait simplement mangé des morceaux de verre que certaines personnes, pas forcément mal intentionnées, avaient jetés dans le champ.*

*Mon courrier ne se veut pas revendicatif, je tiens simplement par mon témoignage à sensibiliser les habitants et les touristes sur un sujet qui me tient à coeur.*

*Les champs cultivés ou ceux occupés par des élevages sont le principal outil de travail des agriculteurs. Mes troupeaux de bovins sont régulièrement confrontés à des problèmes d'absorption de corps étrangers, ingurgités via le foin. Des morceaux de métal, des sachets, bouteilles en plastique et j'en passe, sont fréquemment trouvés sur les parcelles. Je m'inquiète des risques que représentent ces débris, qu'il s'agisse d'environnement, ou de la santé du bétail.*

*Ce problème n'est pas anodin !*

*Il comporte dans certains cas une irréversibilité dangereuse.*

*Si les vétérinaires parviennent à sauver certaines bêtes qui ont consommé du métal, la consommation de morceaux de verre est beaucoup plus problématique. Nous l'avons malheureusement vécu cette année.*

*Des bris de verre, qui proviennent essentiellement de canettes jetées dans l'herbe, brisées par les matériels de fenaison et mélangées au foin ont été ingurgités par l'une de nos bêtes.*

*Cela lui a littéralement lacéré la panse, lui faisant subir d'affreuses souffrances.*

*Nous avons été obligés de la faire euthanasier...*

*J'espère que ce courrier favorisera la prise de conscience individuelle et collective pour un respect et une meilleure connaissance de l'environnement et de l'agriculture.*

**Daniel Policand, agriculteur**

*Madame le Maire,*

*Les champs cultivés ou non sont régulièrement foulés et traversés par un public qui n'avait pas forcément choisi ce parcours.*

*Beaucoup ne se rendent pas compte de ce que cela entraîne.*

*On imagine bien leur bonne foi.*

*Malheureusement qu'ils soient randonneurs pédestres, vététistes, motards, amateurs de quad ou de 4X4, ces pratiquants lorsqu'ils pénètrent sur un espace agricole causent des dommages considérables.*

*Je prends l'exemple des voitures garées dans les prairies, ça fait du mal ! ça tasse l'herbe...*

*On peut croire que ce n'est rien. Pourtant, cette herbe n'est plus exploitable.*

*La culture principale dans un territoire d'élevage comme le nôtre c'est l'herbe qui sert à nourrir nos bêtes, que ce soit des vaches laitières ou des bêtes à viande.*

*D'autres exemples montrent que notre travail est régulièrement non respecté. Les chiens que certains propriétaires laissent divaguer, sans laisse, font également beaucoup de dégâts.*

*On le sait, ils veulent simplement s'amuser ou vont vers les troupeaux par curiosité. Malheureusement cela engendre parfois de véritables drames. Si elles sont gestantes, le stress occasionné est susceptible de les faire avorter. Mais il peut aussi arriver que cela fasse sortir les troupeaux des parcs et que cela entraîne un accident, sur la route notamment ! Sans parler des débris trouvés le long des routes.*

*Le problème n'est pas seulement local. Il est général.*

*Certains agriculteurs d'autres régions ont fait l'expérience de ramasser, sur une distance de 10 kilomètres, tous les déchets jonchant les bordures d'une route.*

*Ce n'est pas étonnant mais ils ont trouvé plus d'une tonne de déchets !*

*Des déchets qui sont directement dans nos champs !*

*Il y a des gens qui ne savent pas et qui comprennent, d'autres qui ne respectent pas notre travail, tout simplement.*

*C'est comme le code de la route, il y a des gens qui le respectent et d'autres pas ! Pour limiter l'impact de ces nuisances, je crois au civisme et à la sensibilisation.*

*Je n'ai pas de remède miracle et me tourne vers vous, collectivités et vers les citoyens.*

*Peut-être qu'une signalétique explicative, située au départ des sentiers serait une solution ?*

**Daniel Argoud-Puy, agriculteur**

Messieurs,

Villard de Lans présente la particularité d'être une station touristique renommée, prise dans la sphère d'influence d'une agglomération de 400 000 habitants. Quels que soient les choix qui seront faits pour faire face aux pressions issues de cette proximité et de la dynamique touristique, il est certain que l'objectif de préserver les espaces agricoles sera maintenu et défendu dans le cadre de la révision du PLU. Car la structure de Villard de Lans est historiquement agricole. Elle est garante de la qualité environnementale de notre commune, qui elle-même dépend de la vitalité des exploitations agricoles. Aussi tout ce qui fragilise l'agriculture concerne chacun d'entre nous et doit nous mobiliser.

Les nuisances que vous citez sont graves car elles témoignent d'une perte de conscience progressive de ce que sont la plupart des paysages qui nous entourent: des champs, des champs cultivés et où paissent des troupeaux. Et non des espaces libres d'accès et des poubelles. Ces déchets, les divers comportements que décrivent vos courriers respectifs, représentent de véritables dangers pour les bêtes qui meurent parfois dans des souffrances terribles.

M.Policand, vous nous l'avez dit, les larmes aux yeux.

M.Argoud Puy vous en avez témoigné.

Avec vos courriers, vous tirez la sonnette d'alarme et c'est l'urgence qui doit guider notre action municipale.

C'est la raison pour laquelle, j'ai, sans tarder, demandé à la police municipale de renforcer ses rondes aux Geymonds le soir et les jours fériés, proposé d'adresser un courrier au président des commerçants et artisans de cette même zone, pour attirer l'attention de ses adhérents sur cette question des déchets, commandé auprès des services techniques l'étude d'implantation de panneaux d'information.

Un communiqué sur ces différents points (déchets, passage, respect du travail des agriculteurs et de leur bétail...) sera affiché sur les sites Internet de la Commune et de l'OMT.

Enfin, la Communauté de Communes, compétente en matière de déchets, sera également sollicitée pour s'impliquer dans cette campagne d'information.

Je reste à votre disposition pour toute autre proposition que vous voudrez bien me soumettre.

**Chantal Carlioz**



# Agenda des animations été 2009

## JUILLET

**Tous les dimanches du 5 juillet au 30 août à 18 h**  
Pot d'accueil en musique  
Place de la Libération

**Chaque semaine**  
Visite guidée du village et tournois de sport  
Renseignements à l'office de tourisme

**Jeudi 2 juillet**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque (Maison des Oursons)  
Participation 2 €pers.

**Lundi 6 juillet**  
Vidéo-projection à 21h30  
Parc J.Guichard

**Mardi 7 juillet**  
"Veillée autour du jeu de société" à 20h30 dans la salle située derrière le cinéma Rex  
Entrée libre

**Jeudi 9 juillet**  
Ciné-Concert "SZ" à 21h30 - Parc J. Guichard (à la Coupole si pluie). Gratuit

**Jeudi 9 juillet**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque - Participation 2 €pers.

**Vendredi 10 juillet**  
Cinéma de montagne "Le voyage vertical, massif des Écrins", à 18h et à 21h à la Coupole.  
Entrée payante.

**Samedi 11 et dimanche 12 juillet**  
Championnat de France de Parapente au Balcon de Villard

**Samedi 11 juillet**  
Concert "Swing la mouche" à 18h - Place de la Libération

**Dimanche 12 et lundi 13 juillet**  
4<sup>e</sup> salon du couteau à la Coupole

**Dimanche 12 juillet**  
Concert "le Grand Méchant Blues" de 17h à 18h et de 21h à 22h - Place de la Libération

**Lundi 13 juillet**  
Concert "Ballade Vers Cor" à 20h30 - Parc J. Guichard (à l'église si pluie)

**Lundi 13 juillet**  
Vidéo-projection à 21h30  
Parc J.Guichard

**Du mardi 14 au mercredi 22 juillet**  
5<sup>e</sup> Festival Enfants des Bois

**Mardi 14 juillet**  
Feu d'artifice à 22h30 tiré du parking Fichetaire et bal  
Place de la Libération

**Mardi 14 juillet**  
Sous réserve "Veillée autour du jeu de société" à 20h30 dans la salle située derrière le cinéma Rex.  
Entrée libre

**Mercredi 15 juillet**  
Concert classique Saxophone Piano Frédéric Grange à 21h à l'église. Entrée libre

**Jeudi 16 juillet**  
Théâtre "Réclame !" à 18h - Parc J. Guichard

**Jeudi 16 juillet**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque - Participation 2 €pers.

**Jeudi 16 juillet**  
Soirée polenta à 20h30  
Bois-Barbu. Départ en navette

**Vendredi 17 juillet**  
Cinéma de montagne en présence des réalisateurs Anne et Erik Lapied à 18h et à 21h à la Coupole.  
Entrée payante

**Dimanche 19 juillet**  
Concert spectacle République Zinzin à 21h  
Place de la Libération.  
Pour tous à partir de 5 ans

**Mardi 21 juillet**  
"Veillée autour du jeu de société" à 20h30 dans la salle située derrière le cinéma Rex.  
Entrée libre

**Jeudi 23 juillet**  
Braderie des Commerçants

**Jeudi 23 juillet**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque - Participation 2 €pers.

**Jeudi 23 juillet**  
Concert par la chorale Que Lou Di Lam à 21h à l'église.  
Entrée payante

**Vendredi 24 juillet**  
Cinéma de montagne "Le voyage vertical, massif des Écrins", à 18h et à 21h à la Coupole.  
Entrée payante.

**Samedi 25 juillet**  
Contest de skate  
Toute la journée aux Geymonds

**Samedi 25 juillet**  
Concert "Remo" chanson rock à 21h - Place de la Libération (à la Coupole si pluie)

**Dimanche 26 juillet**  
Concert "Les deux oncles" chansons de Brassens à 17h  
Place de la Libération

**Lundi 27 juillet**  
Journée de spectacles de rue

**Mardi 28 juillet**  
Démonstration de fitness à 10h - Place de la Libération

**Mardi 28 juillet**  
Spectacle de marionnettes "Guignol" à 18h à la Coupole.  
Entrée 5 €(tarif unique)

**Mardi 28 juillet**  
"Veillée autour du jeu de société" à 20h30 dans la salle située derrière le cinéma Rex.  
Entrée libre

**Mercredi 29 juillet**  
Spectacle Jeune Public "L'orgue de Baradrie" à 18h - Place de la Libération (à la Coupole si pluie)

**Mercredi 29 juillet**  
Gala de danse sur glace du Club de Villard de Lans à 20h30 à la patinoire

**Jeudi 30 juillet**  
Cinéma de montagne en présence des réalisateurs Anne et Erik Lapied à 18h et à 21h à la Coupole.  
Entrée payante

**Jeudi 30 juillet**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque - Participation 2 €pers.

**Vendredi 31 juillet**  
Brocante - Place de la Libération

## AOÛT

**Samedi 1<sup>er</sup> août**  
Vide Grenier au Balcon de Villard, animations et concert à 18h par "Tandem"

**Lundi 3 août**  
Marché des peintres et sculpteurs - Place de la Libération

**Mardi 4 août**  
Triathlon des Kids Pour les 9-14 ans  
Colline des Bains

**Mardi 4 août**  
"Le Petit Blues", concert pour enfants à 18h  
Colline des Bains

**Mardi 4 août**  
"Veillée autour du jeu de société" à 20h30 dans la salle située derrière le cinéma Rex.  
Entrée libre

**Mercredi 5 août**  
Concert de guitare classique par Jean-François Reille à 21h à l'église. Entrée libre

**Mercredi 5 et jeudi 6 août**  
Expo produits africains et vide-grenier à la Coupole - Entrée libre

**Du mercredi 5 au dimanche 9 juillet**  
Jazz en Vercors  
Ouverts à tous

**Jeudi 6 août**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque - Participation 2 €pers.

**Dimanche 9 août**  
Concert "Henry Destroy" à 17h30 et à 21h  
Place de la Libération

**Mardi 11 août**  
Brocante - Place de la Libération

**Mardi 11 août**  
"Veillée autour du jeu de société" à 20h30 dans la salle située derrière le cinéma Rex.  
Entrée libre

**Mardi 11 août**  
Défilé de mode à 21h - Place de la Libération

**Mardi 11 août**  
Concert Flûte et Orgue Guy Angeloz et Claire Lizon à 21h à l'église. Entrée libre

**Mercredi 12 août**  
Marché des créateurs (artisanat d'art) devant la Coupole

**Mercredi 12 août**  
Gala de danse sur glace du Club de Villard de Lans à 20h30 à la patinoire

**Mercredi 12 août**  
Concert Clara Tumba à 21h - Place de la Libération

**Jeudi 13 août**  
Exposition philatélique de 15h à 19h à la Coupole

**Jeudi 13 août**  
Cinéma de montagne en présence des réalisateurs Anne et Erik Lapied à 18h et à 21h à la Coupole.  
Entrée payante

**Jeudi 13 août**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque - Participation 2 €pers.

**Du vendredi 14 au mercredi 26 août**  
13<sup>e</sup> Festival Musiques en Vercors

**Samedi 15 août**  
Kermesse de 15h à 17h au Balcon de Villard

**Samedi 15 août**  
Feu d'artifice et bal au Balcon de Villard à partir de 21h

**Mardi 18 août**  
"Veillée autour du jeu de société" à 20h30 dans la salle située derrière le cinéma Rex.  
Entrée libre

**Mardi 18 août**  
Ciné-alpage à 21h30  
Parc J. Guichard.

**Mercredi 19 août**  
Marché de la laine "La toison d'art" - Parc J. Guichard

**Jeudi 20 août**  
Braderie des commerçants

**Jeudi 20 août**  
Spectacle tout public "Chaportemol" à 18h - Place de la Libération (à la Coupole si pluie)

**Jeudi 20 août**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque - Participation 2 €pers.

**Vendredi 21 août**  
Planète D. Film - à 18h et 21h à la Coupole. Entrée payante

**Mardi 25 août**  
Spectacle de marionnettes "Guignol" à 18h à la Coupole.  
Entrée payante

**Mardi 25 août**  
"Veillée autour du jeu de société" à 20h30 dans la salle située derrière le cinéma Rex. Entrée libre

**Mercredi 27 août**  
Soirée jeux à 20h30 à la ludothèque - Participation 2 €pers.

